

Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR)
DU PAYS D'EPINAL COEUR DES VOSGES



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



"Les Vosges dans l'assiette"

Accompagner, soutenir
et mettre en relation les
initiatives locales



UNE STRATÉGIE PENSÉE POUR ACCOMPAGNER LES DÉFIS DU TERRITOIRE

Les Projets Alimentaires Territoriaux

Prévu dans la loi d'avenir pour l'Agriculture et l'Alimentation qui les encourage depuis 2014, ils sont élaborés de **manière collective** à l'initiative d'acteurs d'un territoire. Démarches de terrain, volontaires et collectives, ils imposent d'établir un **diagnostic du territoire** en matière d'agriculture et d'alimentation afin de mettre en œuvre **des solutions concrètes** pour répondre aux problématiques locales soulevées au cours de ce dernier. Ils peuvent avoir des échelles très différentes : de la commune aux Départements en passant par les PETR ou les Parcs Naturels Régionaux. Ils peuvent avoir une **visée sociale, économique ou environnementale**, mais généralement c'est la combinaison de plusieurs de ces aspects qui est traitée dans ces projets.

Le Projet Alimentaire Territorial du PETR du Pays d'Epinal, Coeur des Vosges

Longtemps synonymes de développement économique pérenne et local, les filières agricoles et agroalimentaires font aujourd'hui face à des questionnements grandissants : difficulté d'accès au foncier, manque d'intérêt des nouvelles générations pour ces filières ou ces métiers, inégalités des publics face à l'accès à une alimentation saine et durable, changement climatique, manque d'accompagnement du développement des circuits- courts,... C'est face à ces constats que le PETR a souhaité s'engager dans le déploiement d'un Projet Alimentaire Territorial, pour accompagner le territoire dans une transition agricole et alimentaire durable, **avec pour ambition de tendre vers l'autonomie alimentaire du territoire.**



RÉTROSPECTIVE 24-25

Mars 2024

Obtention de la labellisation du PETR en tant que PAT de niveau 2 (opérationnel)

Mai 2024

Ateliers de restitution de l'étude d'opportunité pour la création d'un service de transport alimentaire de proximité = TransLocAlim88

Juin 2024

Lancement du projet "A TABLE" en partenariat avec Bio Grand Est (sensibilisation et distribution de paniers BIO à moindre coût)

Octobre 2024

Accompagnement du cabinet CERESCO obtenu par la collectivité pour la montée en compétence du PAT sur la réduction de l'empreinte carbone de l'alimentation

Février 2025

Lancement de l'étude de faisabilité technique du projet TransLocAlim88

Mai 2025

Expérimentations de livraisons de produits locaux de viande BIO et légumes BIO en Restauration Hors Domicile

Juin 2025

Obtention du prix du Jury de l'ANPP 2025 pour la dynamique INTERPAT et accueil du Comité Régional pour l'Alimentation

LES CHIFFRES CLÉS

DU TERRITOIRE ET DE SON DIAGNOSTIC

LE TERRITOIRE

3 intercommunalités :

Communauté d'Agglomération d'Epinal, La Communauté de Communes de Vosges Côté Sud Ouest, La Communauté de Communes de la Région de Rambervillers

168 communes

2140,8 km² de surface

93% de surface est agricole ou forestière

138 276 habitants

62,7 hab/km² de densité en moyenne



LE PAYSAGE AGRICOLE

787 exploitations

dont 107 exploitations BIO

2 types d'agricultures installées sur le territoire :
de type "plaine" et de type "montagne"



LES CIRCUITS COURTS 104 ateliers de production en vente directe, avec des productions très diversifiées **3** outils de transformation majeurs implantés sur le territoire : la Légumerie de Xertigny, la CUMA la Forgeronne, l'abattoir ADEQUAT de Rambervillers



LA RESTAURATION HORS DOMICILE (RHD) Un peu plus de **19 000 repas par jour, soit 4 058 000 par an**, servis sur le territoire du Pays d'Epinal. Ce qui correspond à environ **2 000 tonnes** de denrées nécessaires pour préparer ces repas pour un an.



UN PLAN D'ACTION CO-CONSTRUIT PAR ET POUR LE TERRITOIRE

Des actions collaboratives en 2023-2025 :

Sensibilisation des élus: organisation d'un Voyage d'étude à Lons-le-Saunier en 2024

Sensibilisation du grand public: partenaire de la Fête de la Biodiversité organisée par la ville d'Epinal en 2025

Accompagnement de porteurs de projet: au titre du programme LEADER (fonds Européens) porté par le GAL du Pays d'Epinal

Développement de coopérations: "InterPAT Vosges" et à d'autres échelles (Région Grand Est, Ville d'Epinal, et collectivités membres)

Dépôt de différents appels à projets pour répondre concrètement aux enjeux du territoire et de ses acteurs ainsi qu'aux axes de développement du plan d'action du PAT : plan de relance, FEADER, PNA 2022-2023, Planification Ecologique 2024...



Accueil d'une journée du Réseau PARTAAGE sur le territoire du PETR
23 mars 2022

Des réflexions menées de manière collective :

- **1 atelier** de co-construction ayant réuni plus de **30 acteurs** du territoire
- **5 comités** de pilotage
- **5 comités** technique
- **7 commissions** "aménagement durable du territoire"
- **4 présentations du PAT** en Conférence des Maires ou Conseil Communautaire
- **plus de 70 réunions** de réseau ou de rencontres de partenaires
- De nombreux webinaires, conférences, journées inter-réseaux Régionales ...



Stand PAT et INRAE - fête de la Biodiversité Epinal, juin 2022

4 AXES DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE D'AGRICULTURE ET D'ALIMENTATION DURABLE AU SERVICE DU TERRITOIRE

1

Développement et structuration des filières
de la production à la consommation



2

Accompagnement et développement de
l'activité agricole : foncier, installation,
diversification



3

Sensibilisation, éducation et formation
des l'ensemble des acteurs du territoire



4

Gouvernance et animation du PAT



1

DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DES FILIÈRES : DE LA PRODUCTION À LA CONSOMMATION



A travers son diagnostic agri-alimentaire, le PETR a relevé plusieurs besoins répondant à la thématique de structuration des filières agricoles et alimentaires de l'amont à l'aval ; c'est-à-dire de la production à la consommation.

C'est en ce sens que les actions répondant à cette thématiques ont été déterminées :

- Construire **un annuaire des acteurs de l'agriculture** et de l'alimentation du territoire et sa cartographie ;
- Créer des **temps d'échange et de visites** via l'animation d'un réseau d'acteurs locaux ;
- Accompagner les intercommunalités dans **l'adaptation de leurs compétences** et pratiques : formation, ingénierie, développement d'outils ... ;
- Accompagner **la contractualisation et la planification des commandes de la restauration collective** pour une durée, un volume et un prix en produits locaux ;
- Développer **un outil logistique au service des acteurs du territoire : producteurs, transformateurs, acheteurs ;**
- Accompagner le **développement de cuisines de proximité.**

Actions 2024-2025 :

Lancement **de l'étude de faisabilité pour le projet TransLocalim 88** pour mettre en place **un service de transport alimentaire en circuits courts de proximité** dans le cadre de l'InterPAT ;



Lancement d'un accompagnement sur 2024 - 2025 auprès de 7 établissements de la restauration hors domicile pour **faciliter l'approvisionnement de viande bovine, de légumes BIO et autres produits locaux ;**



ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE : FONCIER, INSTALLATION, DIVERSIFICATION



Dans la continuité du premier axe de développement, accompagnant la structuration des filières, il est important de soutenir également la production locale et durable et ses agriculteurs. Ainsi le PAT du PETER souhaite développer un certain nombre d'actions dans cette direction, telles que :

- Favoriser l'implication et/ou la participation des collectivités dans la **gouvernance des outils de transformation** du territoire ;
- Accompagner les **projets des agriculteurs ou transformateurs** dans le cadre de leur développement local ;
- **Foncier** : veille sur les exploitations et le foncier disponible dans l'intérêt stratégique du PAT ;
- Améliorer la vision du **métier d'agriculteurs** pour les nouvelles générations et le grand public ;
- **Accompagner les changements de pratiques** (conversion bio, démarche bas carbone, agro-écologie) dans un but environnemental mais aussi pour aboutir à une réponse locale des approvisionnements "Egalim compatibles".

Actions 2024-2025:

221 577,66 €. € pré-programmés sur les **fonds européens LEADER** pour des porteurs de projets publics et privés en lien avec le PAT sur le territoire



Elaboration d'un **plan d'action de réduction de l'empreinte carbone de l'alimentation** pour répondre aux enjeux de la **Stratégie Nationale Bas Carbone**.



SENSIBILISATION, ÉDUCATION ET FORMATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE



Enfin, dans l'objectif commun d'appropriation de ce plan d'actions et de développement local du territoire, il est important que l'ensemble des acteurs du territoire, à la fois les producteurs, les consommateurs, les acheteurs de la restauration collective, les artisans, et les élus puissent être formés, sensibilisés et accompagnés. Ce troisième axe de travail a donc pour objectif de mener de telles actions :

- Développer un programme d'animation à destination des collectivités (élus et agents) ;
- Sensibiliser le consommateur à la notion "du champ à l'assiette" ;
- Valoriser ou organiser des journées portes-ouvertes d'exploitations ou des marchés de producteurs afin de rapprocher les consommateurs des producteurs locaux ;
- Accompagner la formation et les échanges de bonnes pratiques entre pairs ;
- Valoriser les professions de cuisiniers et agent de la restauration collective ;
- Réaliser des ateliers d'éveil au goût, de cuisine à destination du grand public avec l'intervention de producteurs et/ou de chefs locaux ;

Actions 2024-2025 :

Voyage d'études à Lons Le Saunier avec les techniciens du territoire ;



Le projet "A TABLE" (vers une Alimentation pour Tous, Accessible et Bio en en partenariat avec Bio et Locale en Grand Est) lancé en 2024, en partenariat en Bio en Grand Est : distribution de panier solidaires de produits locaux et bio et ateliers de sensibilisation à destination de personnes en situation de précarité alimentaire : 1600 paniers distribués, 200 bénéficiaires, 25 ateliers



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

Création d'un jeu pédagogique pour la fête de la Biodiversité à Epinal



4

GOVERNANCE ET ANIMATION DU PAT



Afin de rendre lisible et visible son PAT et déployer son plan d'actions, le PETR du Pays d'Épinal a choisi d'installer une gouvernance forte et représentative des acteurs et enjeux du territoire, dès le début de la mise en œuvre de son PAT.

Ces temps de partage, d'échange, de travail et ces instances de décision permettent au PAT d'accompagner le territoire et ses acteurs via ses services et son ingénierie avec pour mots d'ordre : l'échange, la mise en réseau, l'essaimage et la duplication.

La gouvernance du PAT s'articule autour de 4 types d'instances principales :

- Comité de pilotage (PAT et INTERPAT)
- Comité technique
- Commission "Aménagement Durable"
- Des groupes de travail thématiques qui seront prochainement développés pour traiter des questions relatives à chaque axe de développement du plan d'actions. Ex: foncier / installation

Actions 2024- 2025 :

Une dynamique "InterPAT" avec le PETR de la Plaine des Vosges, le PETR du Pays de la Déodatie et le PETR du Pays de Remiremont et ses vallées animée et reconnue par le prix ANPP 2025



L'InterPAT engagé avec la Région Grand Est et l'Etat : AMI Sourcing, signature de la Charte ADAGE, financements et participation aux événements du réseau PARTAAGE





PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges

Maison de l'Habitat et du Territoire

1 avenue Dutac

88000 EPINAL

contact@pays-epinal.fr

03 29 37 26 76

